

mercredi 4 décembre 2019

En tant qu'habitants du Vieil Avon, rue de la Charité, nous sommes totalement défavorables au projet de modifications n° 10 du PLU concernant le site des Substances, tel que proposé.

Le bassin d'emploi de la Communauté d'agglomération n'est pas en mesure d'offrir une vision à mille personnes supplémentaires.

Le projet risque d'aboutir à la création d'une île-dortoir avec une augmentation significative de la circulation déjà trop dense, des problèmes de sécurité des personnes et des nuisances sonores toujours plus grandes.

Il faudrait privilégier les établissements publics ou privés qui favoriseraient l'emploi.

M. et Mme Biau Jean-Jacques

14 rue de la Charité

77200 Avon

Jeudi 5 décembre 2019

1) Je constate que le registre n'est pas en accès direct facilement accessible.

2) Je suis très défavorable à cette modification du PLU de Fontainebleau Avon.

3) Je constate que le promoteur n'a envisagé aucun aménagement public école etc.

4) Augmentation significative du trafic routier passant par la rue de la Charité pour rejoindre la gare.

5) Rien concernant la création d'emploi fait à Fontainebleau.

Monsieur Daniel CARROUÉ 56 bis, rue Gambetta 77200 Avon  
Maire conseiller Municipal de la ville d'AVON

D. Carroué

RP